

Animation Poussin(e)s : PETITS TIGRES

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2004 ET 2005

- **Passeports : Vérifier impérativement :**

- Deux vignettes de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
- Le certificat médical de début de pratique sportive de moins d'un an.
- La signature du ou des grades par le professeur avec son numéro d'enseignant
- Ceinture **Blanche / Jaune** minimum obligatoire (pas de dérogation).

• **BONUS ENTRAIDE ET PROSPERITE MUTUELLE :**

Le comité conserve le principe d'un bonus de 5 points à tous les judokas des clubs qui fourniront au moins un **commissaire sportif ou arbitre de club** lors des animations.

Règlement :

- Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être licenciés dans le même club que les judokas (contrôle du passeport).
- Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être présents sur l'ensemble de la journée.
- Les requis et les officiels ne rapportent pas de points de bonus.
- Les points seront notés sur le récapitulatif par les responsables administratifs de secteur.

• **REGLEMENT DU TOURNOI DES PETITS TIGRES « TARA-NO-KO TAI-KAI »**

- **1^{ère} partie : Démonstration technique sous forme de nage komi alternatif (chacun son tour).**

" **NAGE KOMI EN DEPLACEMENT**", la liaison debout-sol est autorisée mais n'est pas un critère déterminant dans la notation.

Les judokas feront leur démonstration technique par 2 couples en deux passages de 1 minute, ils seront notés: 10, 15, 20 points. Les couples seront notés en comparaison des autres couples.

Critères de jugement

Mobilité, déplacements, Posture (Shizentai), Kumi Kata (qui doit être souple), sens de l'opportunité (offerte ou créée), précision, variété des techniques, contrôles et chutes.

Les couples ne démontrant pas la partie technique en déplacement ne peuvent pas obtenir la note 20.

- **2^{ème} partie: « Randori » éducatifs.**

Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique, ils feront 2 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 20 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte est de 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

Pour être récompensés, les judokas devront participer à au **moins 2 phases**.

Pour l'attribution de la récompense, il sera pris en compte le résultat des deux meilleures phases.

Les notes inscrites sur le passeport le sont à titre indicatif à l'usage des enseignants, des modifications après contrôle des résultats peuvent intervenir, seul le résultat enregistré par le responsable de secteur est pris en compte pour l'attribution de la récompense.

Arbitrage:

Le règlement aménagé de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge sera strictement appliqué.

Spécificités :

- Les points se cumulent jusqu'à un total de 20 points maximum.
- 2 waza-ari = 14 points.
- 1 waza-ari debout suivi d'une immobilisation qu'on laisse se dérouler jusqu'au ippon = 17 points.
- Les points sont cumulés pour les deux judokas.
- Pas de vainqueur désigné, l'arbitre annonce les points marqués aux judokas.
- Osaekomi : 10 à 14 s : yuko ; 15 à 19 s : waza-ari ; 20 s : ippon

Récapitulatifs des points :

Technique : de 20 à 40 pts

Randoris : de 0 à 40 pts

Total maximum : 80 pts par phase plus 3 points de participation par phase.

Se rajoute, si le club a rempli le contrat, le Bonus entraide : 5 pts par phase.

De 135 à 176 points : PETIT TIGRE D'OR

De 110 à 134 points : PETIT TIGRE D'ARGENT

Moins de 110 points : PETIT TIGRE DE BRONZE